

Etaient présents : Mmes MARQUES DE OLIVEIRA Delphine, MORIOT Eliane, POPOFF Jocelyne, REGRAIN VAYSSE Martine, SCHATZ Christiane, MM. AUTOURDE Eric, CRETAUD Laurent, DELHOUME Jean-Philippe, DUCHALET Jérôme, GUERARD Bruno, MATHIOU Nathan, SIODLAK Daniel, VIRLOGEUX Christophe

Etaient absents excusés : Mme Marie PRYMAS (pouvoir donné à Mme Delphine MARQUES DE OLIVEIRA ), M Jean Pierre DURAND (pouvoir donné à M Daniel SIODLAK).

Le quorum étant atteint, lecture est faite des délibérations prises lors du dernier conseil municipal. Adoptées à l'unanimité.

### **DELIBERATIONS**

#### **DELIB06/2021 : Budget commune –Vote du compte administratif 2020 :**

Monsieur le Maire communique les résultats du compte administratif 2020.

INVESTISSEMENT : - 64 862,74

FONCTIONNEMENT : 126 495,17

RESULTAT GLOBAL : 61 632,43

Les élus du conseil municipal ont voté, à la majorité (14 POUR, 1 ABSTENTION), le compte administratif 2020 du budget de la commune.

#### **DELIB07/2021 : Budget commune - Examen et vote du compte de gestion 2020 :**

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que le compte de gestion est établi par Mme Lamotte, Trésorière Municipale à la clôture de l'exercice. Le conseil municipal après en avoir délibéré vote, à la majorité (14 POUR, 1 ABSTENTION) des membres présents, vote le compte de gestion 2020 de la commune, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

#### **DELIB08/2021 : Budget assainissement –Vote du compte administratif 2020 :**

Monsieur le Maire communique les résultats du compte administratif 2020.

INVESTISSEMENT : 44 510,51

FONCTIONNEMENT : -18 134,21

RESULTAT GLOBAL : 26 376,30

Les élus du conseil municipal ont voté, à l'unanimité, le compte administratif 2020 du budget assainissement.

#### **DELIB09/2021 : Budget assainissement - Examen et vote du compte de gestion 2020 :**

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que le compte de gestion est établi par Mme Lamotte, Trésorière Municipale à la clôture de l'exercice. Le conseil municipal après en avoir délibéré vote, à l'unanimité, des membres présents, vote le compte de gestion 2020 de l'assainissement, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

#### **DELIB10/2021 : Budget commune –Affectation du résultat 2020**

Le conseil municipal, réuni sous la Présidence de Jérôme Duchalet, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2020 ce jour,

**DECIDE**, à l'unanimité, des membres présents, d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

**RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2020 : Excédent : 126 495,17**

**AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068) : 126 495,17**

**RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002): 0**

**RESULTAT DE L'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : Déficit :64 862,74**

#### **DELIB11/2021 : Budget assainissement –Affectation du résultat 2020**

Le conseil municipal, réuni sous la Présidence de Jérôme Duchalet, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2020 ce jour,

**DECIDE**, à l'unanimité des membres présents, d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

**RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2020 : Déficit : 18 134,21**

**AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068) : 0,00**  
**RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002): 18 134,21**  
**RESULTAT DE L'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : Excédent : 44 510,51**

#### **DELIB12/2021 : Taux de fiscalité 2021**

Compte tenu du produit fiscal attendu pour assurer l'équilibre du budget primitif 2021, il est proposé de maintenir pour l'exercice 2021, les taux d'imposition 2020 soit :

-Taxe foncière (bâti) .....14,43%  
-Taxe foncière (non bâti).....28,27%

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents, vote à l'unanimité les taux de fiscalité comme proposés ci-dessus.

#### **DELIB13/2021 : Mise en place du moyen de paiement TIPI**

Monsieur le maire explique aux élus que la Trésorerie déploie des nouveaux moyens de paiement pour les usagers : cantine, garderie et assainissement. Un des moyens proposés est TIPI. Il permet de payer les factures de cantine, de garderie et de taxe d'assainissement via internet par carte bleue en se connectant sur [www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr). Ce service permet aux usagers de payer les factures à tout moment. Pour la collectivité, il permet un recouvrement immédiat des sommes dues.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents, accepte d'adhérer au service TIPI et charge M le Maire de signer tous les documents relatifs à cette décision.

#### **DELIB14/2021 : Propositions de la commission des finances**

Suite à la réunion de la commission des finances, M le Maire informe les élus et souhaite que ces derniers statuent sur les propositions faites pour optimiser les charges et produits de la commune :

- **Cantine** : optimiser les commandes (pains, repas...)
- **Personnel** : ne plus avoir recours systématiquement au contrat de remplacement temporaire en cas d'absence d'un agent (congés maladie ou autre), remplacer seulement en cas de force majeure, l'attribution de la prime de fin d'année (CIA) sera revue.
- **Patrimoine** : mettre en vente des terrains (Grand Bernard, Plateau scolaire, Les Trillers, à côté de la gare) et bâtiment (logement de la gare).
- **Tarifs publics** : à partir de septembre 2021 : augmentation du repas de cantine, augmentation de l'heure de garderie et augmentation de la location de la salle parquet
- **Recouvrement des impayés** : demande auprès de Mme Lamotte pour engager régulièrement les poursuites de recouvrement
- **Budget** : mise en place du contrôle budgétaire pour toutes les dépenses de fonctionnement
- **Travaux** : ne plus avoir recours systématiquement à des entreprises pour effectuer des petits travaux. Les réaliser en régie interne ou inter -communale.
- **Matériels** : mettre en vente du matériel qui n'est plus utilisé
- **Assainissement** : consulter le SIVOM pour transfert de la compétence

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (14 POUR, 1 CONTRE) des membres présents, accepte les mesures proposées et charge M le Maire leurs mises en exécution.

#### **QUESTIONS ORALES**

- **Mutuelle communale** : Mme Martine REGRAIN VAYSSE informe qu'une réunion a lieu le 26/03/2021 à 16h00. Retour de 50 dossiers. Les maires d'autres communes sont sollicités.
- **Travaux remplacement de canalisations d'eau –rue Saint Exupéry** : du 22/03/2021 au 07/05/2021. Accès interdit sous le pont.
- **Communication** : M. Bruno GUERARD demande une communication sur facebook et internet sur l'installation du poste informatique à l'agence postale.
- **Bulletin municipal** : M. Bruno GUERARD fait la remarque à Mme Jocelyne POPOFF que les naissances et les décès n'apparaissent pas dans le bulletin. Mme Jocelyne POPOFF répond qu'il faut l'autorisation des familles. Se renseigner au contrôle de légalité.

Séance levée à 20h06